

## INFO-TRAVAUX ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-MATHA

N° 5 – Février 2021

Les travaux majeurs se poursuivent pour l'agrandissement de l'école Saint-Jean-de-Matha et consistent principalement à : construire un nouveau gymnase, des vestiaires, des toilettes, des bureaux, une salle mécanique, du rangement, réhabiliter et réaménager la cour extérieure, procéder à l'étanchéisation des fondations, installer un bassin de rétention et réaménager le rez-de-chaussée.

De nouvelles classes et une salle multifonctionnelle ont été construites au rez-de-chaussée du bâtiment existant. Le nouveau gymnase et les salles de classe sont vastes, aérés, lumineux et dotés de nouveau mobilier. Nous en avons également profité pour procéder à des travaux d'entretien, telle la réfection des toilettes, du salon du personnel et de la cuisinette.

En date du 28 janvier, nous estimons qu'un peu plus de 95 % des travaux sont complétés. Les nouvelles installations du gymnase seront accessibles aux élèves à partir du mois de février.

### Travaux réalisés récemment

- Nouveau système électrique
- Renforcement de la fondation de l'école
- Construction du nouveau salon du personnel
- Finition extérieure du nouveau gymnase
- Aménagement d'une cour temporaire
- Assainissement du vide sanitaire
- Construction des nouvelles toilettes
- Démolition intérieure de l'ancien gymnase
- Construction des nouvelles classes
- Installation d'un nouveau système d'intercom

### Travaux en cours

- Finition intérieure du nouveau gymnase
- Démarrage des systèmes mécaniques
- Installation du nouveau système d'alarme-incendie
- Finition des vestiaires et des toilettes du gymnase
- Correction des déficiences
- Finition de la nouvelle entrée du service de garde

### Travaux à venir

- Réhabilitation des deux entrées de l'école sur la rue Dumas
- Aménagement final de la cour d'école

### Mesures de sécurité

Toutes les mesures sont prises afin que les interventions soient effectuées de manière sécuritaire selon les normes élevées établies par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction. Une firme en santé-sécurité des usagers surveille régulièrement le chantier pour veiller à la sécurité de nos usagers.

Le chantier respecte les consignes d'hygiène et de distanciation physique prescrites par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour protéger les ouvriers et toute la communauté en ces temps de pandémie.

### Renseignements

Pour toutes autres questions, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement.